



GDON du Libournais
BP 15 - 14 rue Guadet - 33330 Saint-Emilion
Email : animateur@gdon-libournais.fr
Tel : 06 82 43 69 81

Bulletin Technique 20

Le 12 août 2021

Le GDON du Libournais est contributeur du BSV Aquitaine. Ce bulletin prend en compte le [BSV 19 du 10 août 2021](#).

Les estimations des niveaux de pression et de risques présentées dans ce bulletin sont établies sur la base de réseaux d'observation menés dans le cadre de protocoles standardisés. Ces données sont analysées par des techniciens spécialisés en épidémiologie-surveillance. Les résultats diffusés représentent une tendance générale de la situation au vignoble. Elle ne peut se substituer à une analyse des risques individuelle et nécessite d'être adaptée aux spécificités de chaque parcellaire.

Le suivi de notre réseau de pièges est réalisé en collaboration avec la FREDON Aquitaine, les groupes Vitivista, Phloème, Soufflet Vigne et les ADAR de secteur. Le suivi des maladies cryptogamiques et la modélisation des risques sont réalisés en collaboration avec l'IFV Blanquefort et Géosens.

L'ESSENTIEL EN QUELQUES MOTS

Phénologie	Progression lente de la véraison
Tordeuses	En attente du départ de 3 ^{ème} vol
Mildiou	Risque fort sur le feuillage en présence de symptômes
Flavescence Dorée	Demande de renouvellement de Traitements Obligatoires sur les zones : BELV01, MONT04, STET01, STPHI01

SYNTHESE METEOROLOGIQUE

SYNTHESE METEO DE LA PERIODE du 05 au 11 août 2021

La semaine s'est déroulée en deux phases distinctes. Les T°C sont restées plus faibles que les normales saisonnières entre le jeudi 05 août et le dimanche 08 août. Certaines minimales ont été enregistrées en dessous de 10°C pour des maximales ne dépassant pas 27°C. Une forte augmentation, d'environ +4 °C, a eu lieu mardi 10 août avec des minimales autour de 16°C et des maximales dépassant les 30°C jusqu'à aujourd'hui.

Des précipitations homogènes sur tous les secteurs, d'environ 5 mm de cumul, sont recensées durant la journée du 07 août.

Tableau 1 : Données météorologiques : du 05 au 11 août 2021

STATIONS- Lieux dits (5 au 11 août 2021)	Température Min. obs.	Température Max. obs.	Température Moyenne	Précipitation (Cumul en mm)
CASTILLON-Ferrasse	12	31	19.9	6.6
GARDEGAN-Mattetournier	9.5	31.2	19.4	2.8
LIBOURNE-Garderose	11.5	31.5	19.9	5.2
LUSSAC-Mayne Blanc	10.4	31.3	19.6	3.4
MONTAGNE-Goujon	12	31.4	20.2	5.9
NEAC-Lavergne	11.1	31.8	19.9	5.2
POMEROL-Evangile	11.4	31.9	20	5.5
PUISSEGUIN-Beauséjour	12.1	30.7	19.8	5.3
ST CHRISTOPHE-Fombrauge	12.2	31.2	20	4.6
ST EMILION-Grand Barrail	11.5	31.5	19.9	5.2
ST ETIENNE DE LISSE-Mangot	10.7	31.7	19.8	5.2
ST GENES DE C.-Terres Blanches	10.7	31.2	19.7	3
VIGNONET-ST PEY-La Vergne	9.5	31.5	19.8	4.6

Météo prévisionnelle (sources CIVB, Météociel, Météo Blue) : du 13 au 18 août 2021

La semaine se déroulera sous un temps chaud et ensoleillé. Des T°C très chaudes se maintiendront jusqu'à dimanche 15 août avec des maximales supérieures à 30°C et des minimales autour de 18°C. Une baisse générale des températures est annoncée lundi 16 août avec des minimales comprises entre 13 et 15°C et des maximales ne dépassant pas 28°C. Aucune précipitation n'est pour l'instant prévue mais la survenue d'orage est possible en fin de semaine prochaine.



Phénologie au vignoble

Date d'observation : lundi 09 août

La véraison se déroule toujours lentement. Au 09 août, 50 % des placettes observées avaient atteint le stade mi-véraison. Toutes les placettes présentaient au moins quelques baies vérées.



Flavescence Dorée

DECISION DEFINITIVE DE RENOUVELLEMENT DE TRAITEMENTS OBLIGATOIRES

Le protocole de suivi des pièges jaunes déterminant la nécessité de déclencher des traitements complémentaires contre la cicadelle de la flavescence dorée est désormais terminé.

Zones soumises à un nouveau traitement contre la cicadelle de la flavescence dorée :

Un renouvellement de traitement est demandé pour les zones :

BELV01, MONT04, STPHI01, STET01.

Aucune obligation pour les autres secteurs

Les vignerons disposant d'au moins une parcelle dans ces zones seront contactés par courrier pour les informer de cette consigne.

Rappel pour les utilisateurs de Pyrèvert

Ce traitement est obligatoire sur toutes les parcelles de ces 4 zones, à l'exception des vignes traitées au Pyrèthes Naturels (Pyrèvert et seconds noms commerciaux) qui ne sont pas concernées (l'ensemble des traitements ayant été effectué en juin sur le stade larvaire de l'insecte dans ce cas précis).

Comment connaître la position de mes parcelles dans les différentes zones ?

- En relisant votre courrier du GDON du 26 avril 2021
- En vous connectant sur notre cartographie dynamique : https://www.gdon-libournais.fr/cartes_TO.php

Comment réaliser le traitement obligatoire ?

Si vous êtes concerné, le traitement peut être positionné dès à présent de préférence ou plus tard dans l'été si vous êtes en congés en respectant le Délai Avant Récolte (DAR) de la spécialité commerciale. Ce traitement est à réaliser à la dose homologuée, en plein sur le feuillage.

Cas des vignes mères de greffons

Les vignes mères de greffons ne sont pas concernées par les protocoles du GDON et restent soumises aux traitements obligatoires selon les consignes émises par FranceAgrimer.

Cas des vigneronns ayant dépassé les seuils d'intervention :

Les dépassements de seuil concernent cette année 16 vigneronns (3% des suivis). Ces derniers sont contactés individuellement par le GDON pour s'assurer de la bonne mise en œuvre des traitements correctifs.

PROSPECTION CONTRE LA FLAVESCENCE DOREE

Durant l'été, les équipes du GDON parcourent le vignoble afin de localiser les pieds de Flavescence Dorée. **Il nous est impossible de prévenir chaque vigneron individuellement de la date de passage des équipes sur son parcellaire.** Nous nous excusons de ce désagrément et vous remercions par avance de faire bon accueil aux différents salariés et prestataires qui travailleront cet été dans vos vignes.

Si vous croisez les équipes et souhaitez-vous assurer qu'il s'agit bien de salariés affectés à la prospection, les techniciens mandatés pour le prélèvement des échantillons disposent d'une carte de contrôle qui atteste de leur fonction. **Ils peuvent vous la présenter sur simple demande.**

Les prospections impliquent à la fois des salariés permanents de la structure, du personnel saisonnier et des équipes des prestataires Aquitaine Viti Service et Banton Lauret (au total environ 55 personnes impliquées dans l'action). Cette surveillance aura lieu majoritairement entre le mercredi 11 août et le mercredi 1^{er} septembre mais se prolongera également jusqu'en octobre.

Repérages de pieds suspects

Nous restons également à votre disposition pour tous diagnostics de pieds suspects découverts par vos soins. N'hésitez pas à nous contacter pour toute visite de parcelle.

Position des équipes de prospection

EQUIPES	POSITION DE L'EQUIPE	EN DIRECTION DE
Equipe L. Guichard	Saint Philippe d'Aiguille- Antennes	Bourg de Saint Philippe
Equipe C. Sergeant	Saint Christophe des Bardes- secteur Laplagnotte	Secteur Larguet puis secteur Sarpe
Equipe J. Guironnet	Saint Christophe des Bardes- Laroque	Sud de la commune en direction de Cantin
Equipe M. Roux	Libourne secteur Plince	Secteur La pointe
Equipe T. Lambert	Sud de Puisseguin	Bourg de Puisseguin
Equipe V. Sohier	Belvès de Castillon- secteur BELV01	Secteur BELV01

SECTEURS PROSPECTES EN 2021

La prospection 2021 inclut l'ensemble des parcelles contaminées par la Flavescence Dorée sur les 4 dernières années de suivi, toutes communes confondues. En plus de ces observations, le tableau ci-dessous présente les différentes communes et secteurs prévus dans la surveillance.

COMMUNES	PROGRAMME PREVISIONNEL DE PROSPECTION en 2021
Belvès de Castillon	Parcelles contaminées, foyer de BELV01
Castillon la Bataille	Cercle CAST01
Francs	Parcelles contaminées, foyer de FRAN01
Gardegan et Tourtirac	Parcelles contaminées
Lalande de Pomerol	100% de la commune
Les Artigues de Lussac	Parcelles contaminées
Les Salles de Castillon	Cercle SALL03 + Parcelles contaminées
Libourne	Cercles LIB03 et COND01 + Parcelles contaminées
Lussac	Cercle LUS03 + Parcelles contaminées
Montagne	Cercles MONT01, MONT02 + Parcelles contaminées
Néac	50% de la commune
Pomerol	100 % de la commune
Puisseguin	100 % de la commune
St Christophe des Bardes	100% de la commune
Saint Cibard	Parcelles contaminées
Saint Emilion	Parcelles contaminées
Saint Etienne de Lisse	Cercle STET01
Saint Genès de Castillon	100% de la commune
Saint Hippolyte	Parcelles contaminées
Saint Laurent des Combes	Parcelles contaminées
Saint Magne de Castillon	33 % de la commune (partie nord)
Saint Pey d'Armens	100% de la commune
Saint Philippe d'Aiguille	100% de la commune
Saint Sulpice de Faleyrens	Parcelles contaminées
Sainte Colombe	100% de la commune
Tayac	Parcelles contaminées
Vignonet	Parcelles contaminées

Tableau 4 : Programme prévisionnel prospection-2021



Observation des ravageurs

SUIVI DES TORDEUSES

Suivi des vols

Quelques captures sporadiques d'eudémis recensées à Libourne le 05 puis le 09 août, sans départ de vol constaté pour le moment.



Maladies Cryptogamiques

MILDIU	
Symptômes découverts	<p>En vignoble traité : La sensibilité des grappes au mildiou diminue au cours de la véraison et on constate désormais peu d'évolution des attaques de rot brun.</p> <p>Les contaminations se poursuivent sur le feuillage, avec des symptômes de faciès mosaïque de plus en plus fréquents. Le mildiou reste pour le moment très sporulant et très virulent sur les jeunes feuilles.</p>
Incubations en cours	<p>Contaminations issues des pluies du 08 août : les pluies ont pu générer des contaminations primaires qui sont encore en cours d'incubation pour un début d'expression au 14 août.</p> <p>Contaminations secondaires issues des taches déjà présentes : des apparitions régulières de nouveaux symptômes sont détectées par le modèle sur les parcelles déjà touchées.</p>
Des contaminations sont-elles prévues dans les prochains jours ?	<p>La possibilité de contaminations secondaires par repiquage est considérée nulle sur la période 12-16 août mais de nouvelles contaminations liées aux humectations matinales sont détectées à partir du 16 août.</p>
Conclusion	<p>La sensibilité des grappes est désormais faible à nulle sur le vignoble mais le risque de contamination reste très élevé sur le feuillage. La conservation d'un feuillage sain passe par les opérations mécanisées (rognage / écimage) afin de limiter au maximum la présence de jeunes pousses contaminées ou sensibles. Le renouvellement de la protection phytosanitaire se gère au cas par cas en fonction de l'état de dégradation du feuillage et du risque d'orages.</p>

L'équipe du GDON du Libournais